



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Énergies & Avenir, créée en 1991, a pour mission de proposer et de promouvoir des solutions techniques afin de relever les défis énergétiques et environnementaux de demain et d'engager concrètement la mise en œuvre de la transition énergétique en France.

Elle regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude - fournisseurs d'énergies, organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation maintenance et entretien, fabricants et distributeurs d'équipement - tous ensemble convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable.

Énergies & Avenir est aujourd'hui identifiée comme un interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, reconnue pour sa grande expertise technique et par la force de ses propositions en faveur de solutions innovantes.

La filière chauffage à eau chaude représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros et 300 000 emplois en France. Il s'agit d'un gisement d'emplois de proximité et non délocalisables.

CAHIER D'ACTEUR

CAHIER D'ACTEUR

N°83 Fév 2022

Les propositions de la filière du chauffage à eau chaude pour faire du bâtiment un moteur de la transition énergétique en France

Alors que le bâtiment est le deuxième émetteur de CO₂ et le plus gros consommateur d'énergie, Énergies & Avenir est convaincue que la clef de voûte des problématiques qui lui sont liées réside à court terme dans l'optimisation de l'efficacité énergétique plus que dans l'exclusion de technologies ou de sources d'énergie.

L'association a établi un corpus de propositions concrètes qui visent toutes une trajectoire d'amélioration rapide de la performance énergétique des bâtiments. Ces propositions tiennent compte des dimensions environnementale, économique, sociétale et technique de la transition énergétique du secteur du bâtiment.

Elles prennent appui sur les caractéristiques des systèmes de chauffage à eau chaude : une diversité d'équipements parmi les plus performants et les plus innovants, présents aujourd'hui dans deux logements sur trois en France, des équipements et des technologies déjà disponibles, adaptables à toutes les énergies, à tous les territoires et à tous les contextes d'habitat et de climat. Ces systèmes optimisés, notamment grâce aux dispositifs de régulation courants et à une expertise en matière d'exploitation et de maintenance, permettent de « produire uniquement l'énergie nécessaire au confort souhaité ».

Catalyseurs de la transition énergétique, ces systèmes sont aussi des moteurs de la relance économique puisqu'ils sont le fruit d'une filière à dominante française, 100% « made in Europe », qui regroupe en France 300 000 emplois de proximité non délocalisables dans l'artisanat et l'industrie.

En tant qu'association représentative, Énergies & Avenir entend donc participer aux débats d'idées qui présideront la future Stratégie Française sur l'Énergie et le Climat en promouvant des solutions pour des lieux de vie plus sobres, plus durables et plus sains tout en étant confortables et accessibles à tous.

I - Penser la rénovation énergétique en termes de parcours et d'écosystèmes

Proposition n°1 : Encourager les parcours de rénovation, pour faciliter et inciter au passage à l'acte

Énergies & Avenir propose d'encourager des parcours de rénovation, étalés en plusieurs étapes et planifiés dans le temps, les gestes suivant les précédents étant récompensés par l'octroi de primes.

Ces travaux s'inscrivent alors dans une démarche planifiée sans pour autant être fastidieuse ni peser trop lourdement sur les finances d'un ménage ou la continuité d'activité d'un bâtiment tertiaire.

Ils pourront être encadrés par les préconisations de travaux délivrées avec le Diagnostic de Performance Énergétique appelé à devenir opposable, ou via un soutien aux Contrats de Performance Énergétique dans le collectif. Seuls les gestes permettant une baisse de la consommation d'énergie primaire, et donc des émissions de CO₂ pourront être encouragés.

Proposition n°2 : Développer des écosystèmes ENR et renforcer le maillage des sources de chaleur renouvelable sur tout le territoire national

De nombreuses sources de chaleur renouvelable existent et n'appellent qu'à être développées. Localement, les énergies renouvelables (ENR) doivent être encouragées, par exemple via le fonds chaleur et le renforcement des stratégies locales au sein des Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et des Plans air-énergie-climat territoriaux (PCAET).

Ces ENR trouvent déjà un relai via les systèmes de chauffage à eau, qui peuvent être le catalyseur du développement de toutes sortes d'énergies : biométhane, bois-énergie, géothermie, solaire thermique, réseaux de chaleur renouvelable...

II - Favoriser une meilleure diffusion de l'innovation en misant sur l'hybridation des énergies

Proposition n°3 : Encourager le développement des équipements hybrides qui contribuent à l'équilibre de notre système énergétique

Les solutions hybrides permettent d'associer une chaudière à condensation qui a d'excellents rendements et un équipement type pompe à chaleur (PAC) ou solaire thermique (ST) qui donne accès à la chaleur renouvelable.

Pour se développer, les équipements hybrides français doivent bénéficier d'aides reflétant convenablement les coûts qu'ils permettent d'éviter sur le système électrique afin de réduire le reste à charge. En effet, l'installation d'équipements hybrides représente une solution aussi intéressante que la pompe à chaleur électrique en termes de décarbonation, mais à l'inverse des solutions 100% électriques, elle contribue à réduire la pointe électrique hivernale et donc évite à la collectivité les surcoûts importants associés à cette pointe.

Proposition n°4 : Faire connaître et soutenir financièrement le recours aux équipements hybrides

Une première piste est d'accompagner les équipements hybrides d'une communication de l'ensemble des acteurs concernés (État, professionnels de la filière, programmes CEE adaptés) et d'une mise à disposition de l'information adéquate auprès des ménages, afin d'accélérer leur développement indispensable.

Ensuite, il conviendrait de les intégrer dans les dispositifs de soutien financier. En rénovation, ces équipements doivent être éligibles à toutes les aides à la rénovation énergétique, au même niveau que les solutions décarbonées. Ils doivent aussi faire partie des préconisations de travaux, par exemple celles des futurs Accompagnateurs rénov'. Dans le

neuf, ces équipements doivent également pouvoir trouver leur place afin de n'écartier aucune solution d'avenir pour améliorer l'efficacité et la décarbonation du logement.

III - Prendre appui sur les systèmes de chauffage à eau chaude pour des économies d'énergie et une réduction des émissions de gaz à effet de serre immédiates

Proposition n°5 : Flécher les aides à la rénovation énergétique vers les travaux et les équipements les plus efficaces

Afin que le service public France Rénov' puisse atteindre son objectif ambitieux d'1 million de dossiers accompagnés en 2022, Énergies & Avenir préconise de rétablir l'éligibilité de tous les ménages à MaPrimeRénov', avec une bonification pour les ménages précaires, dans le cadre de l'installation d'une chaudière gaz THPE, afin d'accélérer le rythme de la rénovation.

Également, l'association recommande de développer le soutien aux actions de maintenance du chauffage comme des aides via les Certificats d'économies d'énergie (CEE) pour le débouage ou l'entretien du circuit de chauffage.

Enfin, pour le cas des copropriétés, éligibles à MaPrimeRénov' depuis 2021, Énergies & Avenir plaide pour un renforcement des dispositifs en place afin que les taux proposés soient plus incitatifs.

Proposition n°6: Mettre en place les objectifs et critères appropriés pour garantir l'efficacité des travaux

Énergies & Avenir propose de mettre en place des objectifs et critères appropriés afin de s'assurer que les travaux engagés n'augmentent pas la consommation en énergie primaire et n'aient pas recours à l'effet Joule.

De plus, l'association appelle de ses vœux le développement d'un indicateur de suivi des coûts des mesures d'efficacité énergétique en € / gCO₂

évité. Cet indicateur permettrait d'évaluer le rapport coût/efficacité des mesures dans l'atteinte des objectifs climatiques.

IV - Exiger des filières chauffage l'exemplarité en matière d'économie circulaire

Proposition n°7 : Encourager les politiques de maintenance et de recyclage des matériaux usés

La réparabilité des équipements de la boucle à eau chaude est une réalité de longue date du fait de la longévité de ces équipements (15 voire 30 ans). Ainsi, la plupart, dont les chaudières, sont concernés depuis plusieurs années par les procédures dites « DEEE ¹ ».

Cependant, les Eco-Organismes DEEE qui travaillent pour la filière grâce aux financements des metteurs en marché peinent pour atteindre l'intégralité des équipements en fin de vie, principalement à cause d'opérateurs de filières illégales. Énergies & Avenir souhaite que les pouvoirs publics fassent le nécessaire pour mettre fin à ces pratiques illicites.

S'agissant des chaudières et des pompes à chaleur, des maintenances périodiques obligatoires sont prévues et contribuent à maintenir la performance énergétique dans le temps. Énergies & Avenir préconise d'encourager la généralisation de ces maintenances à tous les équipements du chauffage.

Proposition n°8 : Valoriser les sources de chaleur renouvelable issues de l'économie circulaire

L'écosystème de la boucle à eau chaude peut être un puissant levier de l'économie circulaire locale. Toutes les énergies actuellement fossiles ont une alternative moins carbonée qu'il convient de valoriser : biopropane, biométhane², biofioul, bois-énergie, réseaux de chaleur alimentés par une unité de valorisation énergétique des déchets.

¹ Déchets d'équipement électriques et électroniques

² Selon la base carbone de l'Ademe le biopropane permet de baisser les émissions de CO₂ à 74 gCO₂/kWh et le biométhane à 44gCO₂/kWh

contre 272 gCO₂/kWh pour le propane et 227 gCO₂/kWh pour le gaz naturel

V - S'appuyer sur la filière de la boucle à eau chaude comme moteur de la relance économique et de la rénovation énergétique dans les territoires

Proposition n°9 : Mettre en place un maillage fin de guichets uniques pour les professionnels comme pour les particuliers

Afin de clarifier l'information pour toutes et tous, Énergies & Avenir recommande la mise en place de campagnes de communication d'ampleur s. Pour gagner en cohérence dans l'accompagnement des particuliers, leurs demandes d'aides devraient être centralisées et accessibles par l'ensemble des guichets. Si ces guichets et les futurs accompagnateurs rénov' qui les occuperont peuvent être utiles dans certains cas, ils ne doivent pas devenir des freins administratifs aux travaux et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ne devrait être requise que pour les rénovations globales.

Proposition n°10 : Répondre au besoin de main d'œuvre

Afin de disposer de réseaux professionnels compétents et formés, la filière recommande un accompagnement pour la formation renforcé de l'OPCO inter-industriel, opérateur des services énergétiques et des équipements thermiques, de l'OPCO Constructys, opérateur de compétences dédié aux entreprises du secteur de la construction et des Organisations Professionnelles, et de l'OPCO AKTO, opérateur de compétences des services à haute densité de main d'œuvre, notamment auprès des très petites entreprises, afin qu'elles développent les compétences attendues en interne ou via recrutements.

VI - Quelle gouvernance et quel(s) soutien(s) public(s) mettre en place pour la gestion de la politique énergétique des bâtiments ?

Proposition n°11 : Replacer la politique énergétique du bâtiment sous le contrôle des parlementaires

Malgré l'importance des budgets qui y sont consacrés, les aides à la rénovation énergétique n'entrent plus dans le champ des prérogatives de la représentation nationale. Pour Énergies & Avenir,

replacer cette politique sous le contrôle des parlementaires permettrait plus de transparence, d'une part en permettant la mise en place d'indicateurs de suivi annuels de l'engagement des budgets, en fonction de l'aide, des travaux engagés et des économies d'énergie réalisées ; d'autre part en interrogeant les fédérations professionnelles qui pourraient enrichir ce suivi de leurs retours de terrain.

Proposition n°12 : Garantir la pérennité et la simplicité des dispositifs d'aides à la rénovation énergétique

La complexité des dispositifs d'aides sont un frein à la massification de la rénovation énergétique, tant pour les professionnels que pour les particuliers. Aussi, Énergies & Avenir préconise que les aides à la rénovation énergétique soient planifiées via une loi de programmation pluriannuelle, votée par le Parlement.

Conclusion

Énergies & Avenir regroupe depuis 30 ans l'ensemble de la filière du chauffage à eau chaude en France. L'association souhaite mettre l'expertise de ses membres au service de la Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat.

Pour cela, Énergies & Avenir a élaboré douze propositions pour faire du bâtiment un moteur de la transition énergétique en France.

Ces propositions reposent sur une conviction : la clef de voûte des problématiques liées au bâtiment réside à court terme dans l'optimisation de l'efficacité énergétique grâce aux systèmes de chauffage à eau chaude.

En effet, ces systèmes contribuent déjà et peuvent contribuer encore plus à l'équilibre d'un mix énergétique diversifié et à son verdissement tout en assurant en peu de temps un maximum d'économies d'énergie et un minimum d'émissions de CO₂. Ils sont d'ores et déjà prêts pour relever le défi de la rénovation énergétique, au profit d'une transition énergétique rapide et effective.